

## COMPTE RENDU DE LECTURE

MANESSY Gabriel et WALD Paul, *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle et tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan IDERIC, 1984.

Issu d'une ATP du CNRS intitulée "*les connotations socio-culturelles du français en Afrique noire en rapport avec les langues africaines à fonction véhiculaire*", cet ouvrage est la reprise du rapport final (1980) et s'inspire par ailleurs largement des travaux de S. LAFAGE, J.L. HATTIGER, J.M. LESCUTIER, bien connus des lecteurs de ce bulletin.

La première partie, très synthétique, est l'ouvrage de G. MANESSY qui condense dans un exposé de 40 p. les conclusions linguistiques du rapport : d'abord, la description des variétés de français parlé en Afrique noire (f.p.a.) ne peut se fonder sur la théorie continuiste que D. DICKERTON a appliquée aux situations de post-créolisation. En effet, en f.p.a. les variétés basilectales n'ont pas d'autonomie. Ensuite, parmi les écarts produits par les locuteurs du f.p.a. par rapport au français standard, l'auteur note le décalage entre l'acquisition des formes et celle des règles. Grammaticales ou lexicales, celles-ci relèvent de processus de généralisation et de fonctionnalisation, comme en témoigne par exemple la suppression de la redondance dans les accords : *il m'a dit qu'il aura des invités qui viendra*. Beaucoup de fautes sont aussi des hypercorrections engendrées par le sentiment d'insécurité linguistique : *sur le plan carnier* (= quant à la viande). Qu'en est-il des interférences ? Sauf dans quelques cas (verbes sériels, redoublement intensif), elles ne semblent pas déterminantes. En effet, les études contrastives n'ont pu établir de coïncidence précise entre tel ou tel substrat africain et tel type de faute. Si interférence il y a, c'est plutôt dans le sens cible ---> source. Enfin, deux traits sont communs à la variété f.p.a. et aux variétés en voie de pidginisation ou de créolisation :

1) le maintien en surface de constituants de phrase effacés dans la variété standard : /ja/ /jana/ /se/ /kə/

Ex1 : [dø lom se vini]

Ex2 : *il conseille l'enfant que ne cours pas.*

2) la possibilité pour tout radical d'être investi d'une valence prédicative ou substantive :

Ex3 : *il est parti au travailler.*

Il ressort de ces analyses que l'interprétation du f.p.a. en termes de "simplification par rapport à la langue standard" est à revoir dans le sens d'une fonctionnalisation, qui s'opère par rapport à des principes universels tel le recours systématique à des catégories non marquées. C'est la seule

hypothèse capable de rendre compte du fait que les locuteurs de la variété standard ne peuvent comprendre la variété vernacularisée, ce qui serait possible si la seconde n'était qu'une simplification de la première. Le f.p.a. fait donc l'objet d'une véritable appropriation même si sa créolisation est bloquée par l'existence des vernaculaires africains et freinée par l'enseignement scolaire qui impose à chaque niveau de l'apprentissage la pression de la norme.

C'est sur ce dernier concept que se fondent les propositions théoriques de la deuxième partie (le f.p.a. "tel qu'on le dit"). Obscurcie par un style parfois compliqué, celle-ci commence par une critique du binarisme propre aux premières approches sociolinguistiques des situations plurilingues : les grilles de STEWART, de FISHMAN, de NEUSTUPNY et même les modèles ethnographiques plus affinés de Dell HYMES et de GUMPERZ achoppent tous sur certains faits de variation impossibles à corréliser à des variables sociologiques ou situationnelles effectivement observables. Dès lors, c'est vers une analyse en termes de conflits de pouvoir que se tourne P. WALD, observant que le caractère institutionnel de la norme scolaire fonde un usage spécifique du français comme instrument de légitimation plutôt que de communication. En témoignent, entre autres, trois observations :

1) la compétition des langues à Bouar (R.C.A.) et à Maïnanga (Cameroun). Dans le premier cas, l'usage du français, contrecarré par la présence et le développement du sango véhiculaire, est plus rare et s'accompagne de plus d'insécurité linguistique que dans le second cas, où l'absence d'un véhiculaire africain d'extension comparable contribue à étendre à la fois l'appropriation du français et ses possibilités de variation.

2) dans les pratiques de "métissage linguistique"<sup>1</sup>, l'abondance d'énoncés d'allure métalinguistique en français ne s'explique que par leur fonction "légitimante".

3) dans les dialogues, la fréquence du genre de la "joute autour du français" où chaque interlocuteur pousse l'autre à "se défendre" en s'exprimant dans cette langue, ou inversement l'accuse de "se vanter" s'il en a pris l'initiative.

L'ouvrage se termine par des transcriptions et des commentaires linguistiques et sociolinguistiques de quelques échantillons de f.p.a. Il lui manque une bibliographie, celle-ci se trouvant plus ou moins éparse dans les notes de bas de pages, et par ailleurs, des références aux travaux de même nature actuellement menés sur les variétés d'autres langues

européennes placées dans des conditions de contact analogues, ainsi les études rassemblées par J.B. PRIDE sous le titre *New Englishes* (Rowley, Newbury House Publishers, 1982).

Nicole GUEUNIER

#### NOTES

1. SESEP (V.N.), 1979, "Quelques hypothèses pour une définition du métissage linguistique", *Langage et Société*, n° 9.